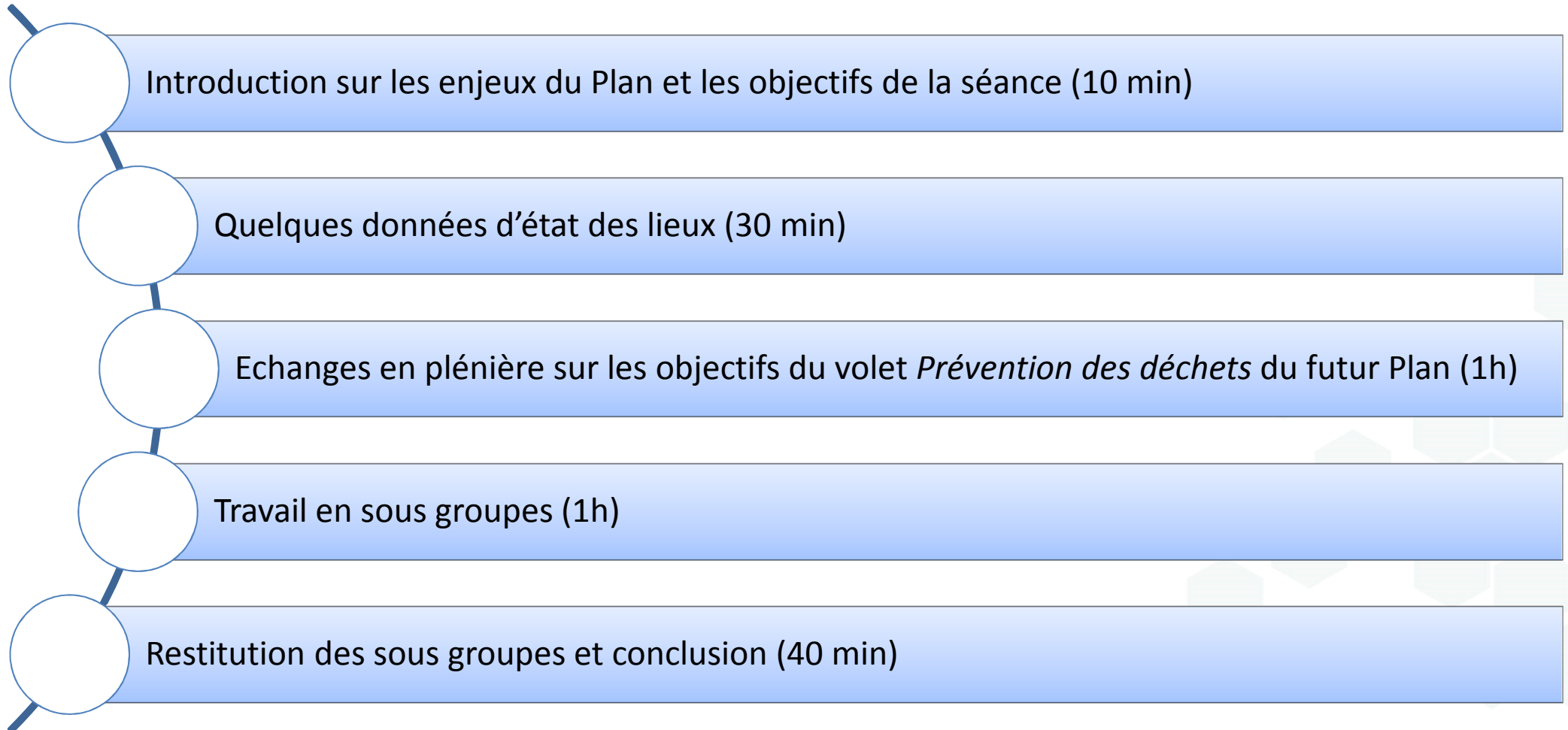


Plan régional de prévention et de gestion des déchets des Pays de la Loire

Groupe de travail « Prévention des DMA »

8 juin 2017

Déroulé de la séance



Introduction

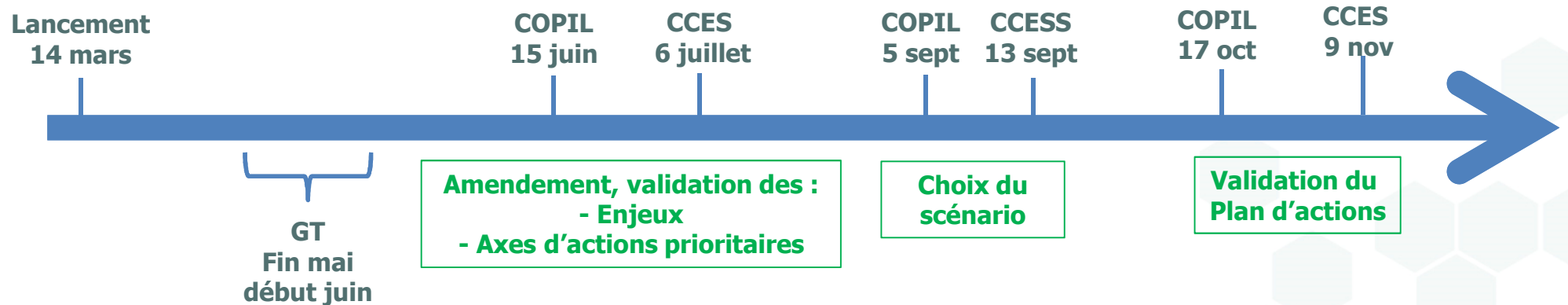


Rappel: le contenu du Plan et ses échéances

- Rappels des attentes du Plan sur la prévention :

- ◆ Un état des lieux
- ◆ Etablissement d'un scenario de Plan « tendanciel » et « avec prévention »
- ◆ Déclinaison régionale des objectifs de planification de la prévention et de la gestion des déchets pour les 12 ans à venir
- ◆ Dans quelle mesure le Plan peut contribuer à l'Economie circulaire , politique plus globale que celle liée aux déchets

- Principales échéances :



⇒ Rédaction du document de Plan en janvier 2018 et **approbation en janvier 2019**

- 4 thématiques en groupes de travail sur la phase d'état des lieux / proposition d'objectifs du Plan

La prévention des déchets (08/06/2017)

Les déchets du BTP (01/06/2017)

L'économie circulaire (09/05/2017 et 01/06/2017)

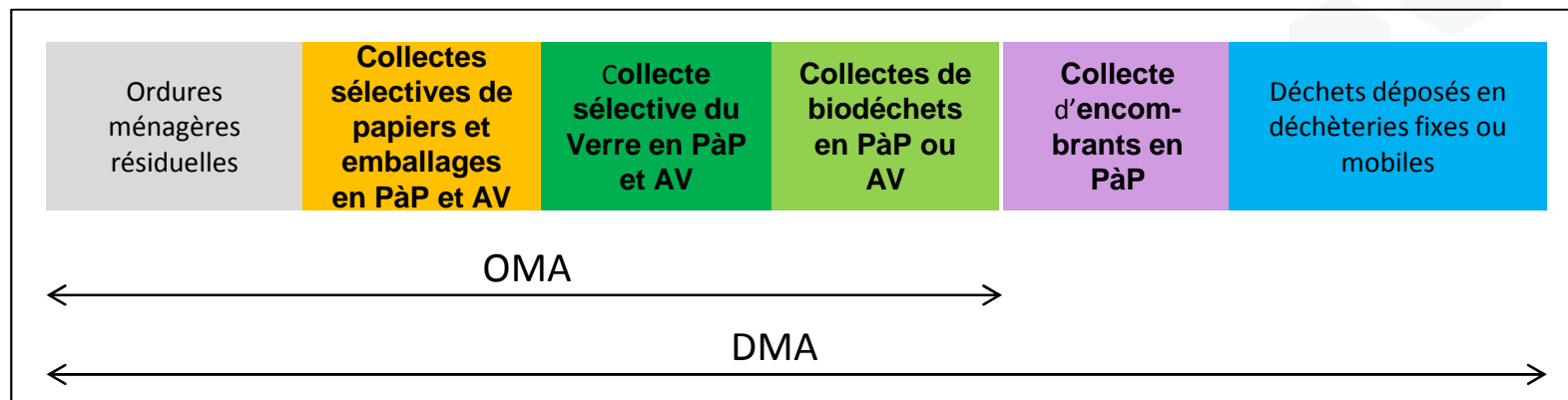
Les biodéchets (09/06/2017)

Emballages et papiers graphiques (08/06/2017)

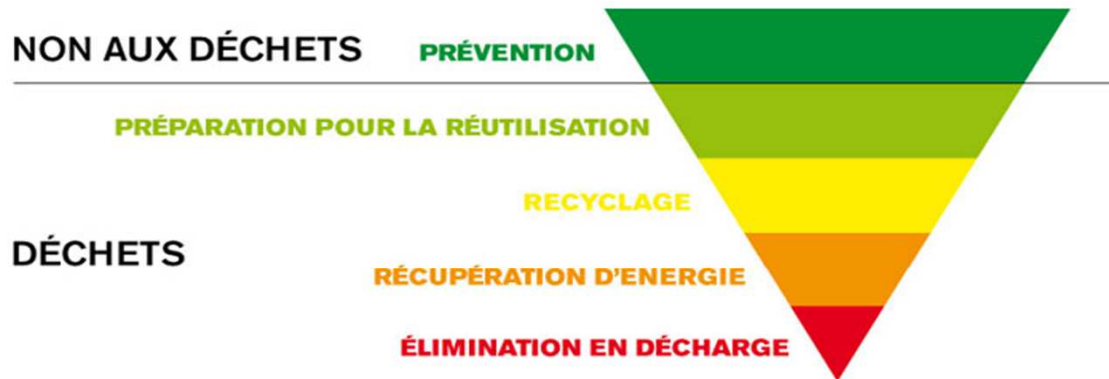
Objectifs du GT « Prévention »

- Partager une **vision commune du diagnostic de la prévention des déchets**
- Réfléchir aux **enjeux de la prévention pour la Région**, en liaison avec le déploiement de l'économie circulaire.
- Recueillir des **éléments de réflexion pour atteindre, voir dépasser, les objectifs nationaux de prévention des déchets** (DMA et déchets des activités).
- Recueillir les **attentes des différents acteurs vis-à-vis de la Région**.

Un rappel sémantique:



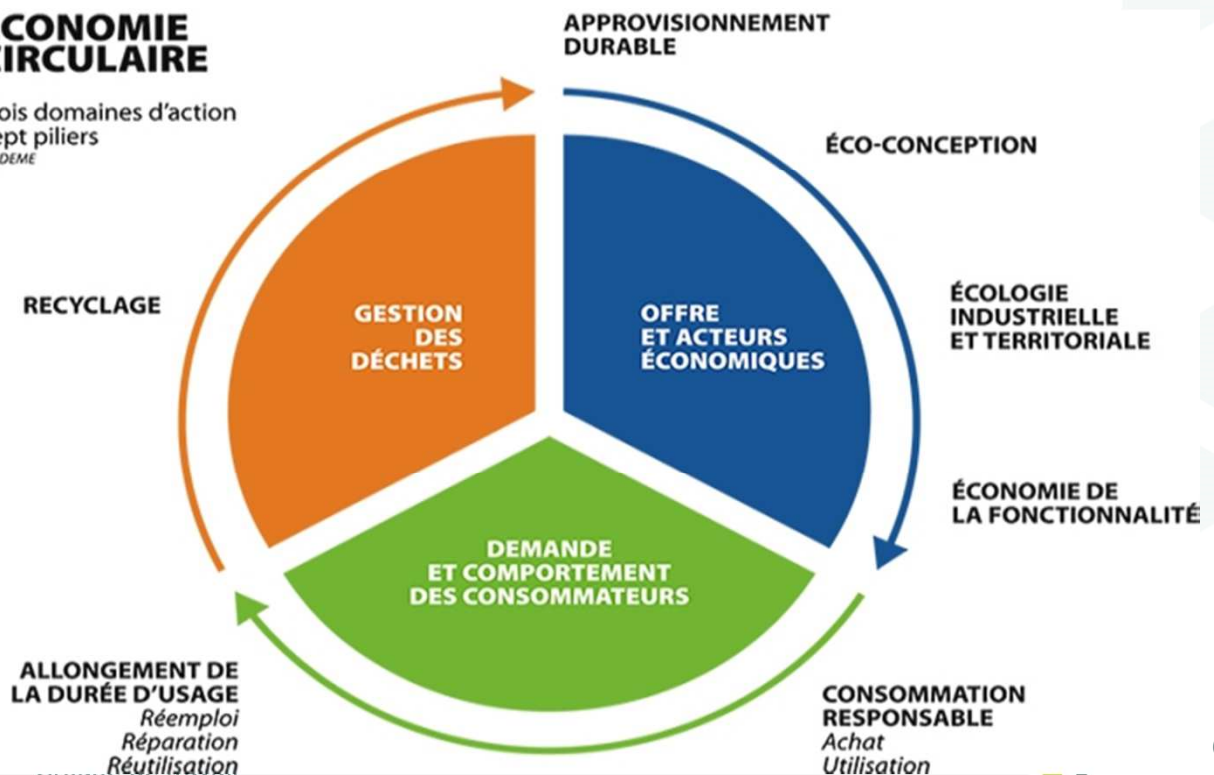
La prévention des déchets, de quoi parle-t-on?



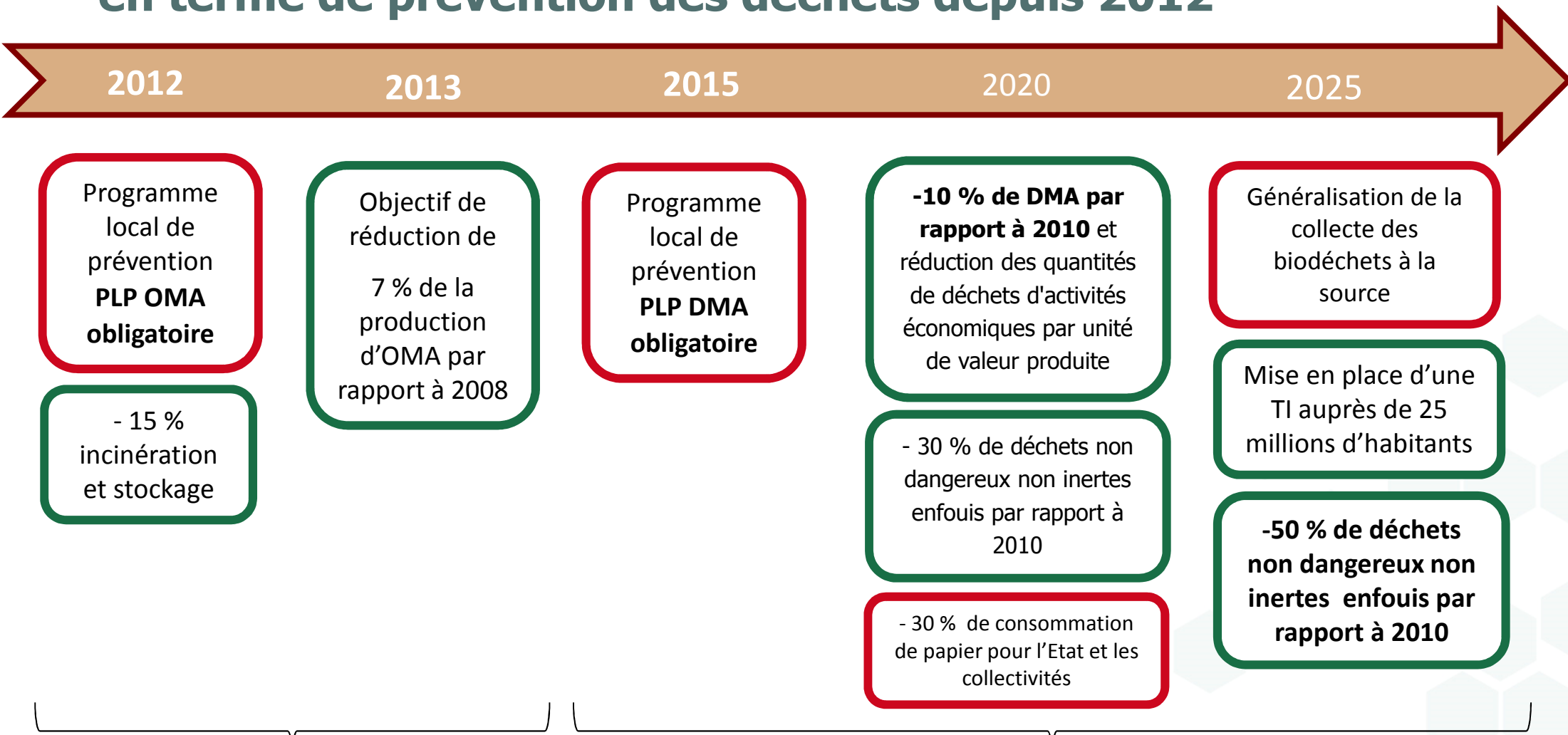
La hiérarchie des modes de traitement, fil conducteur de la politique en matière de déchets, privilégie la prévention.

La prévention des déchets, dans le cadre du Plan, peut s'envisager à toutes les étapes de l'économie circulaire en amont du recyclage

ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Trois domaines d'action
Sept piliers
© ADEME



Rappel du contexte réglementaire - Les principaux objectifs en terme de prévention des déchets depuis 2012



Loi LTECV n° 2015-992 du 17/08/2015

+ Loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire
 + Lutte contre l'obsolescence programmée
 + Programme National de Prévention des déchets 2014 – 2020

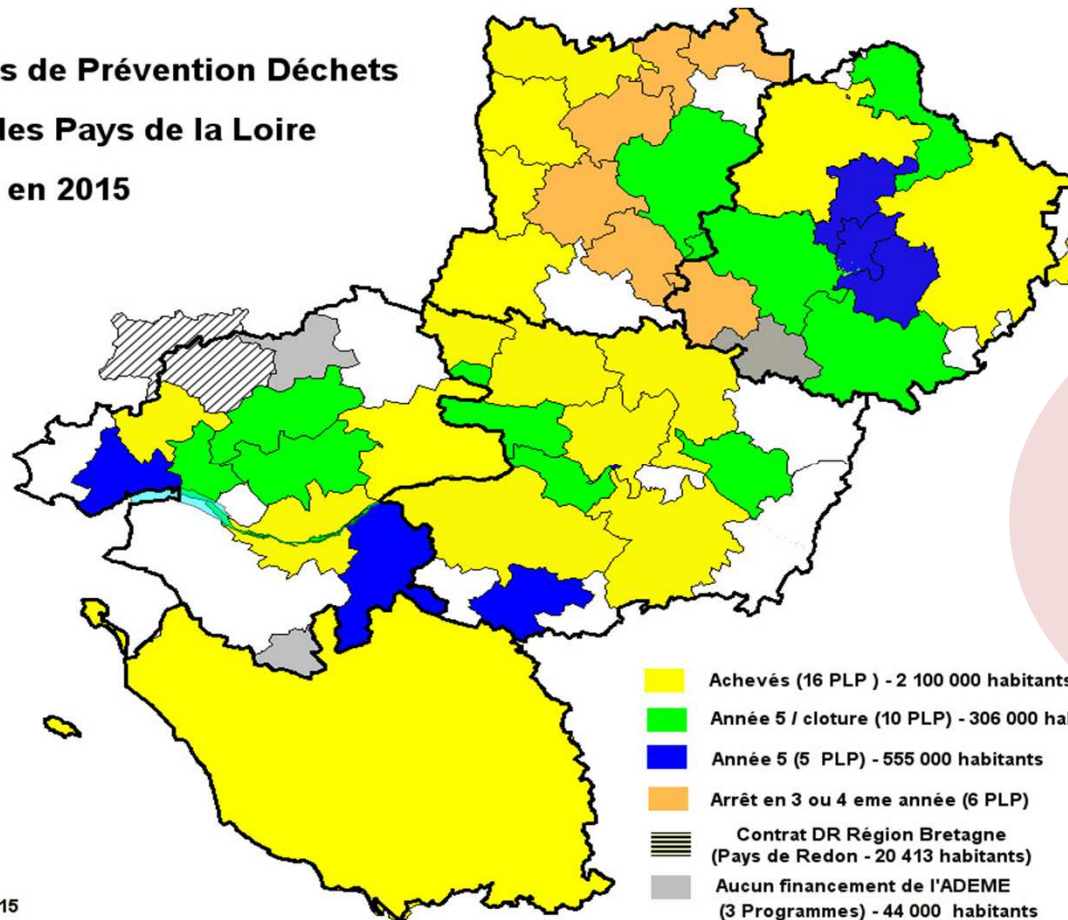
Objectif qui s'applique directement aux EPCI
 Objectif national

Quelques données d'état des lieux de la prévention des déchets en Région Pays de la Loire



Bilan des PLP OMA

Les Programmes de Prévention Déchets en région des Pays de la Loire en 2015



Mise à jour : 11/2015



Bilan sur un échantillon significatif

(16 PLP OMA couvrant 67% de la population régionale) :

↘ **13% du ratio en kg/hab d'OMA**

20 emplois mobilisés

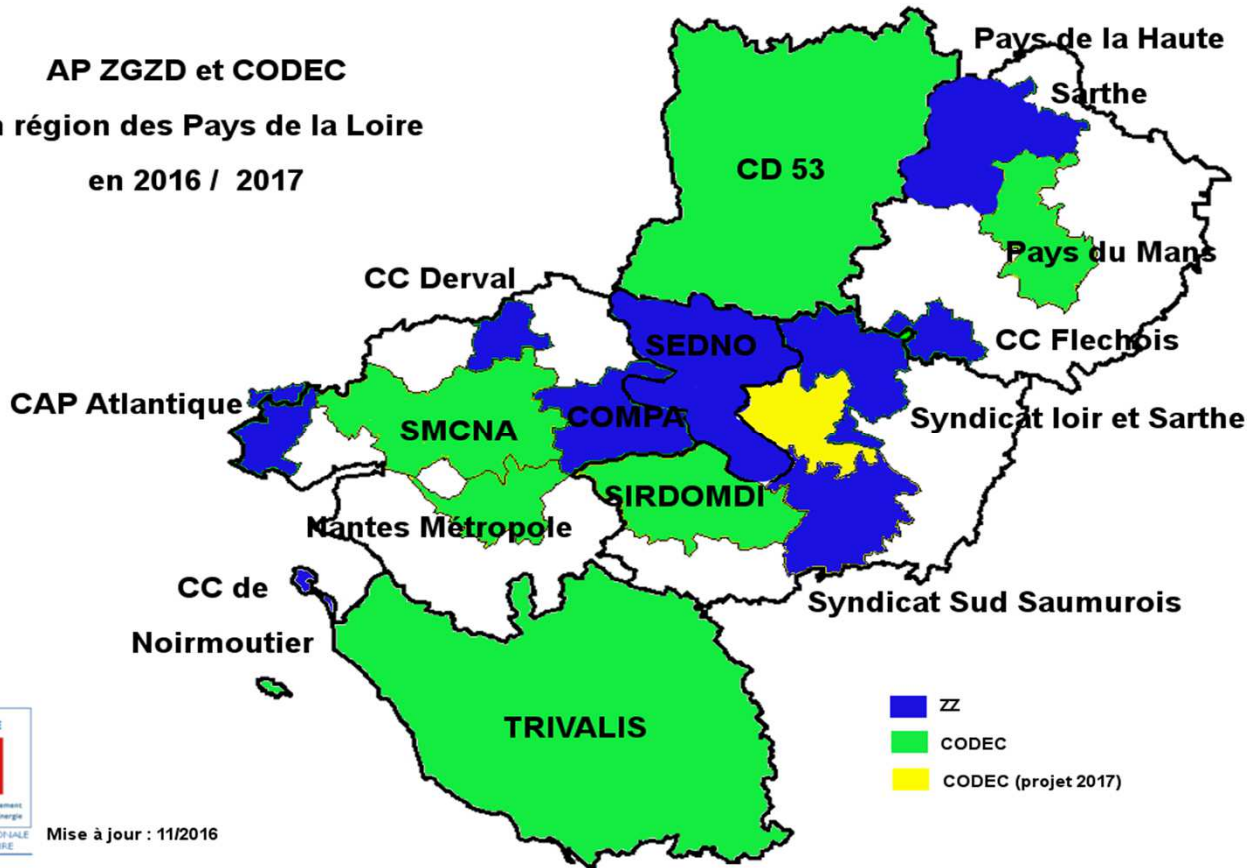
- 41 PLP OMA signés, soit 90% de la population a été ou est couverte par un PLP OMA (France: 66% de la population couverte en 2014)
Dont 3 sans aucun financement de l'Ademe
- 6 PLP ont été abandonnés avant l'échéance des 5 ans
(petites structures qui ont du retard ou n'ont pas remis les rapports annuels)

Une poursuite de l'aide de l'Etat et de l'Ademe



- Appels à projets ZDZG lancés en 2014 et 2015
- Mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, citoyens, administrations, commerces, associations), avec une dynamique partenariale mobilisant les relais économiques (CCI, CRMA)
- Un objectif sur l'efficacité des matières, et non plus uniquement la prévention

AP ZGZD et CODEC
en région des Pays de la Loire
en 2016 / 2017



69% de la population régionale est ou va être couverte par un PLP DMA via les CODEC et dispositif TZDZG déjà engagés.



Mise à jour : 11/2016

● La Région exemplaire

- **Pour les sites déconcentrés :**
 - ◆ Démarche lycées éco-responsable via l'Agenda 21
- **Pour les consommables des bâtiments administratifs :**
 - ◆ Suppression des imprimantes personnelles au profit d'imprimantes collectives, paramétrées en recto/verso et N&B
- **Tri sélectif**

Actions vers les entreprises (« déchets assimilés »)

- **Des actions portées par les chambres consulaires (CCI, CRMA, CRA):**
 - Exemple du programme « réduisez vos déchets, réduisez vos dépenses » porté par la CCI Nantes Saint Nazaire (2013- 2014).
 - Dans le cadre de l'engagement dans la TRIA, **un programme d'actions de la CRMA**, dont la prévention des déchets: mettre en synergie les objectifs du territoire ZDZG avec les pratiques des entreprises – 6 conventions signées aujourd'hui: Sirdomdi, Smitom Sud Saumurois, SMCNA, Nantes Métropole, Pays de la Haute Sarthe et Sictom Loir et Sarthe.
 - Le **réseau Répar'acteurs**, porté par la CRMA: valoriser le savoir faire des artisans, faciliter la mise en relation (150 inscrits en Pays de la Loire)
 - **Gaspillage alimentaire**: témoignages de la grande distribution et des restaurateurs sur la réduction du gaspillage alimentaire (Novembre 2016 et janvier 2017, organisé par la CCI)

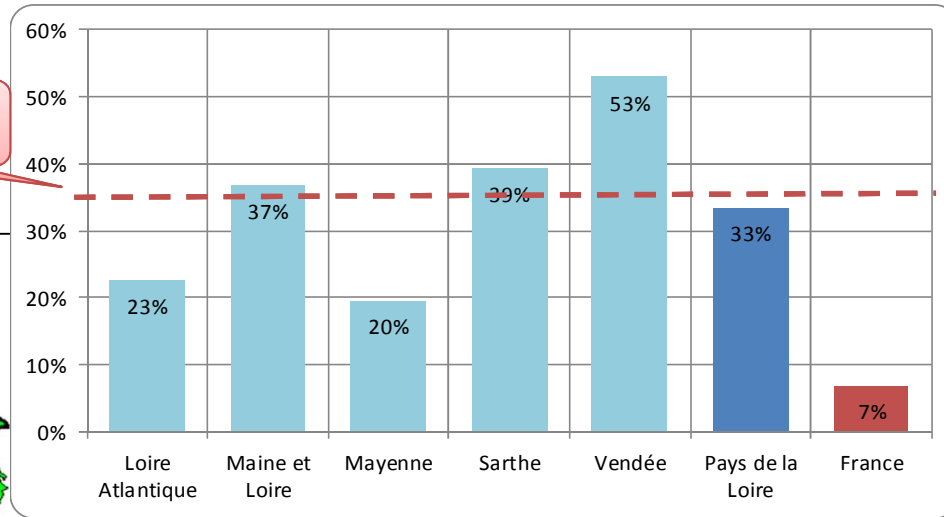
- 4 entreprises suivies par l'ADEME dans son accompagnement de 49 « Entreprises Témoins »

⇒ **Des actions vers les entreprises sont-elles à porter par les collectivités ?**

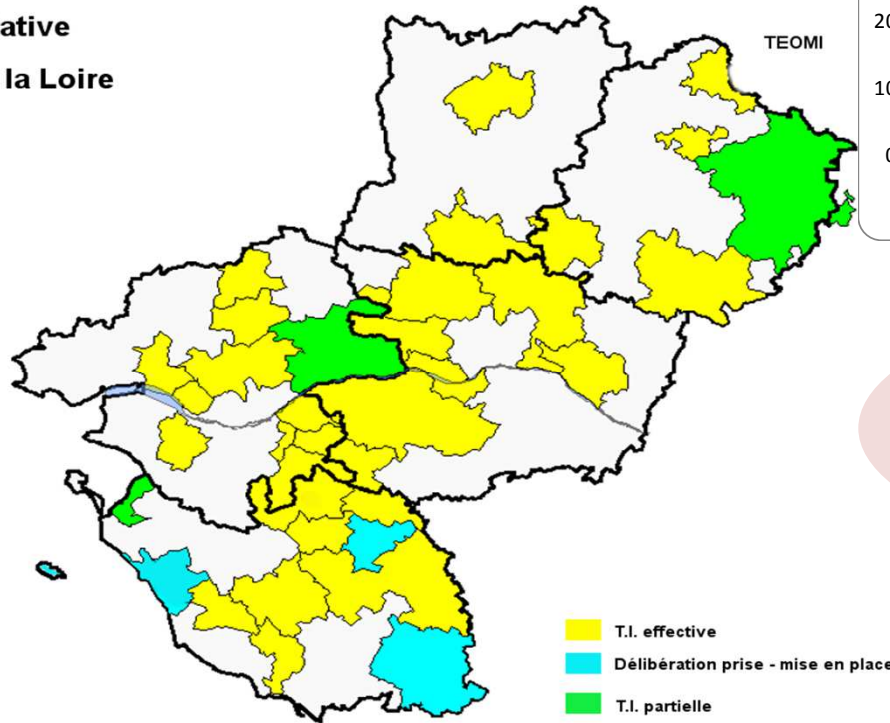
Développement de la tarification incitative (1/2)

En % de la population

Objectifs national 2025



La Tarification Incitative en région des Pays de la Loire en 2015



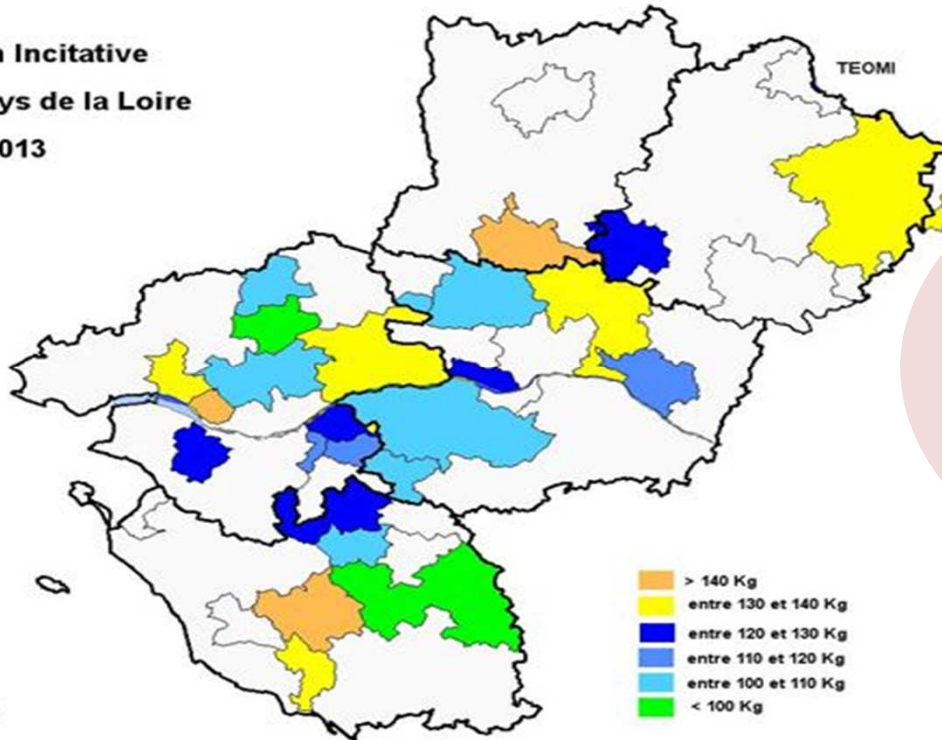
ADEME
Agence de l'Environnement et de la Métrologie de l'Énergie
DIRECTION REGIONALE PAYS DE LA LOIRE
Mise à jour : 08/2015

Objectif national de 2025 de la loi transition énergétique quasi atteint au niveau régional en 2015.

- Au 1^{er} janvier 2016, environ 33 % des habitants des Pays de la Loire sont concernés par un financement incitatif du service public de gestion des déchets contre seulement 7 % des habitants en France métropolitaine.
- Des projets de déploiement affichés en Vendée, avec 100% de la population couverte d'ici 2020.

Développement de la tarification incitative (2/2)

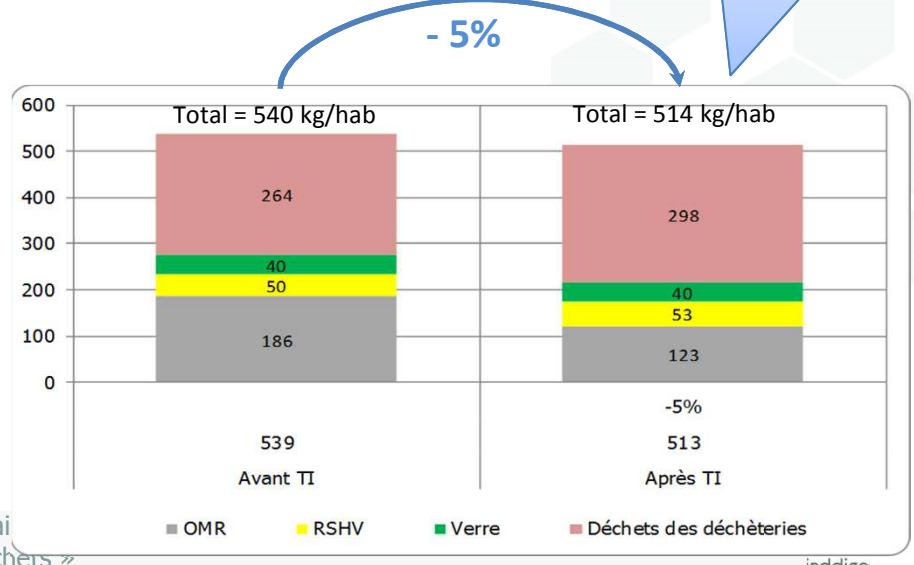
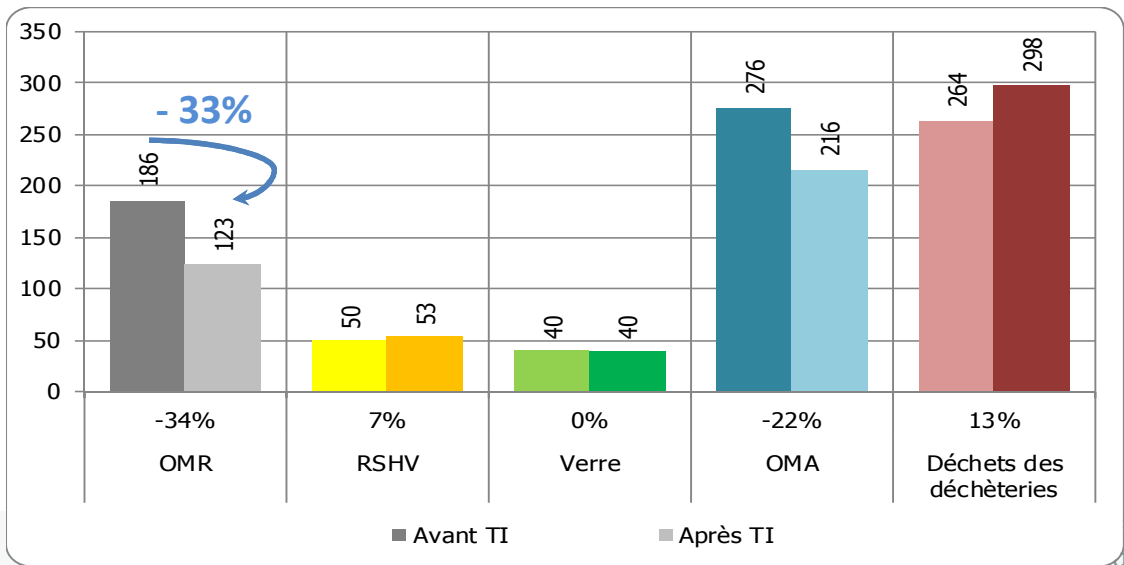
La Tarification Incitative
en région des Pays de la Loire
OMR 2013



Une baisse très forte du ratio d'Omr (-33% avant/après passage en TI). L'effet de la TI est plus mitigé sur les tonnages de DMA (-5%).

Des exemples de collectivités dont le ratio de déchets diminue sans TI (ex: Anjou Bleu Communauté).

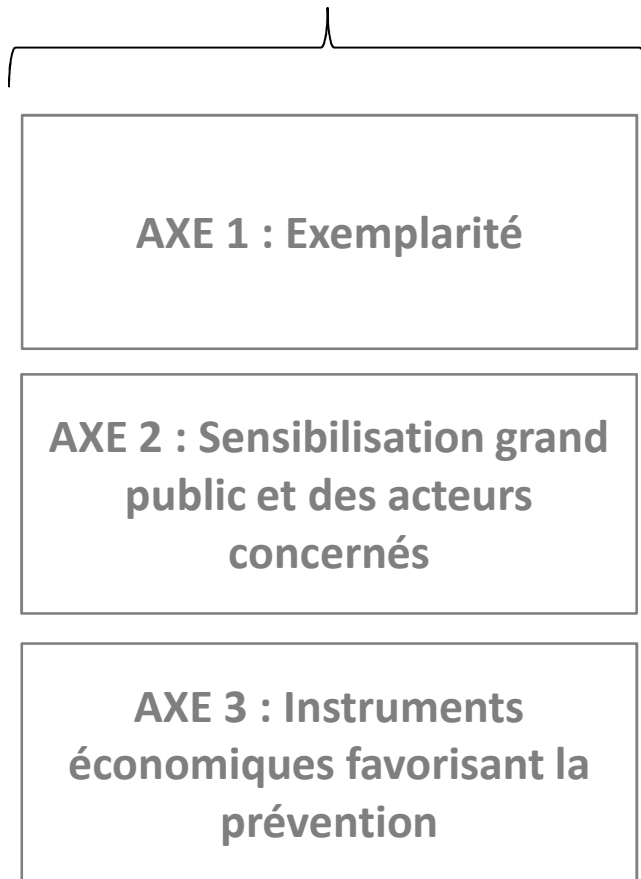
Moyenne régionale DMA en 2015 : 590 kg/hab



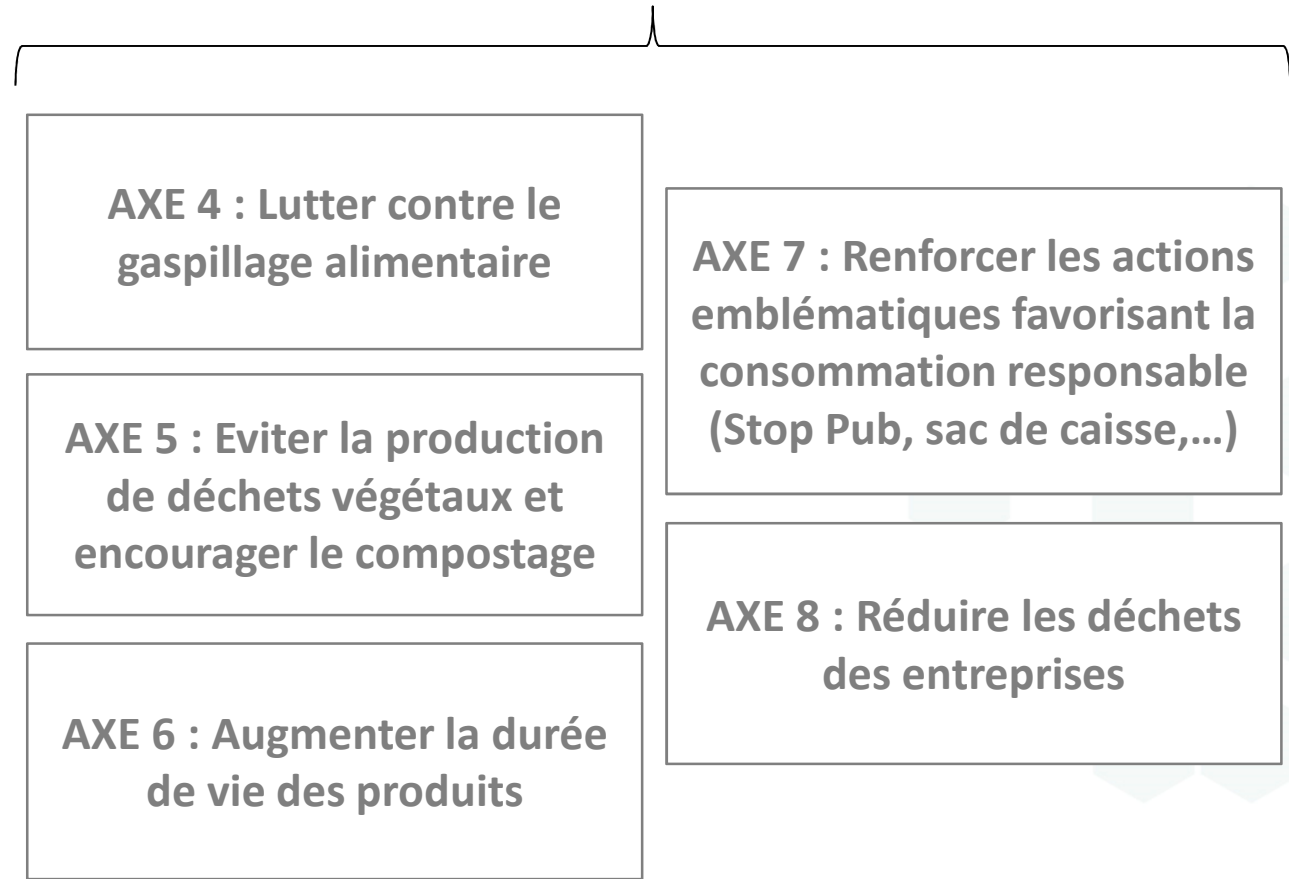
Les axes d'actions des nouveaux PLP DMA

- Rappel: les PLP sont obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2012 (voir décret du 14 juin 2015).

Axes Transversaux



Axes Ciblés



Exemples d'actions conduisant à la réduction des déchets

Des actions individuelles (1/2)



Je bois de l'eau du robinet

- 5 à 7 kg/hab



J'éviter le gaspillage alimentaire :

- Je fais une liste de course et prévois les menus

- 20 à 40 kg/hab

- Je vérifie les dates de péremptions
- J'accomode les restes



J'évite les produits jetables
(essuies tout, lingettes)

- 15 à 20 kg/hab

Exemples d'actions conduisant à la réduction des déchets

Des actions individuelles (2/2)



Je relooke, donne, vends mes vêtements **-2 à 5 kg/hab**



J'indique que je ne souhaite pas de publicité **-15 kg/hab**



J'utilise des couches lavables **-1 tonne/enfant en 2,5 ans**

Exemples d'actions conduisant à la réduction des déchets

Des actions collectives



**Je composte mes
épluchures ou plantes
mortes**

-30 à 50 kg/hab



**J'organise une bourse
aux objets (vêtements
pour enfants, jouets
avant Noël, meubles,
etc)**

-2 à 3 kg/hab

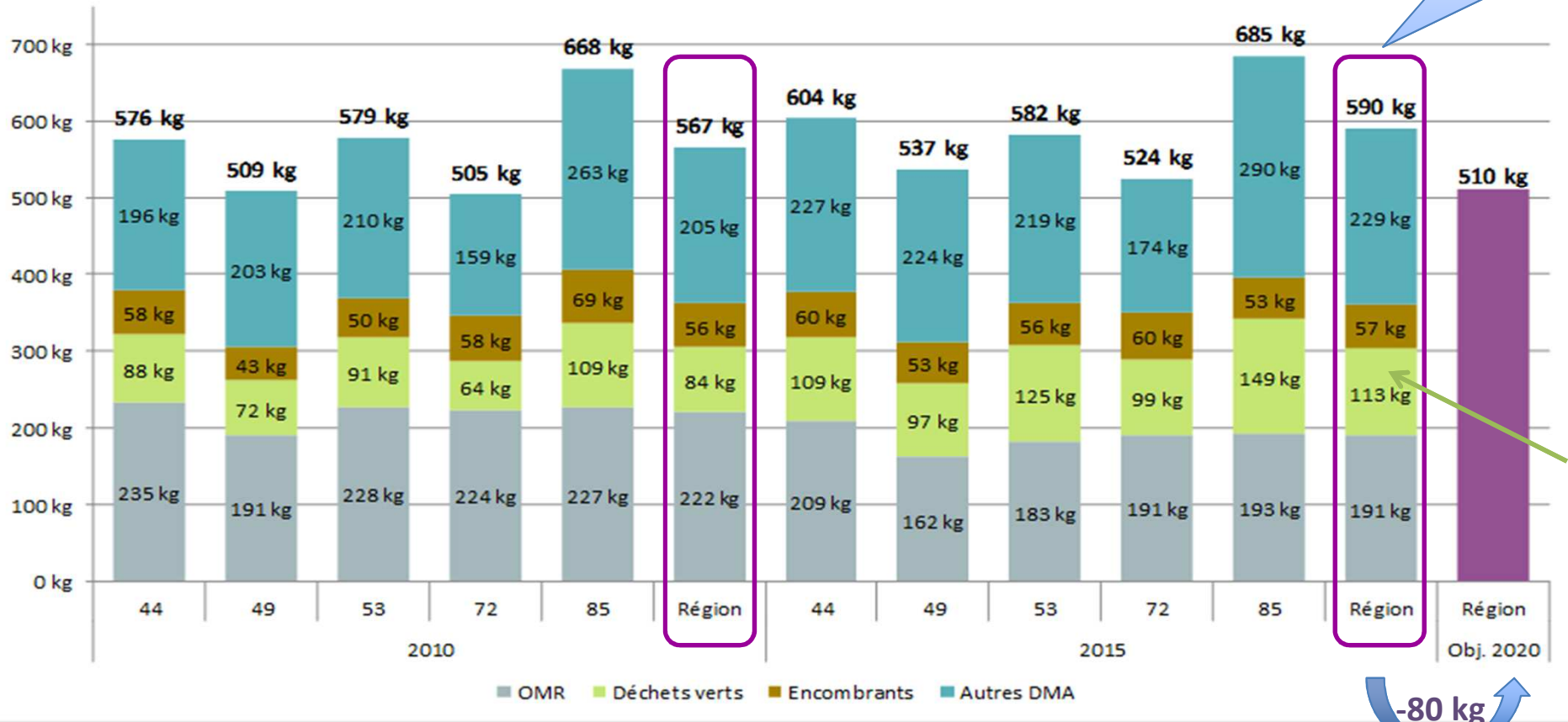


**J'organise des ateliers
de cuisine, de couture,
de bricolage**

Fonction des actions

Où en est-on en Région Pays de la Loire de l'objectif de -10% de DMA entre 2010 et 2020?

Ratio de DMA par habitant



Moyenne nationale DMA en 2013 (avec gravats) : 570 kg/hab

13 Mt sur 405 Mt collectées en PàP, le reste en déchèteries

-80 kg

Augmentation dans tous les départements du ratio de DMA entre 2010 et 2015. Sans les déchets végétaux, stagnation du ratio.
 → Il est nécessaire de poursuivre et amplifier les actions de prévention des déchets!!

Echanges en plénière sur les objectifs du volet *Prévention des déchets* du futur Plan



◆ Echanges en plénière proposés

- Vos réactions sur la marge de progrès à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs ?
 - Quel maintien de la dynamique « PLP » avec l'arrêt des aides financières systématiques de l'Etat?
 - Quelles pistes de travail pour la Région sur cette thématique Prévention permettraient de maintenir la dynamique sur le sujet ?
- ⇒ Quelle feuille de route pour la Région ?

Echanges / Travail en sous-groupes



Travail en 5 sous-groupes proposés (1/2)

- **Le gaspillage alimentaire (particuliers / entreprises)**
 - ✓ Les grandes surfaces alimentaires doivent également agir sur la réduction du gaspillage ⇒ De nouveaux partenariats à mettre en place?
 - ✓ Faire son potager (à la maison, à l'école), développer l'agriculture urbaine... ⇒ De nouvelles actions à promouvoir et expérimenter?

- **L'économie sociale et solidaire et la prévention des déchets via le réemploi, la réparation, le don**
 - ✓ De nombreuses structures de réemploi existent ⇒ Sont-elles « efficaces » (objets réparés, coût du détournement des déchets,...) ?
 - ✓ Comment améliorer le portage de projet?
 - ✓ Des structures plus souples, « éphémères », à promouvoir?

- **Favoriser les échanges de biens et services, de location, de prêt, à la place d'achat de biens (économie de fonctionnalité)**
 - ✓ Location de matériel de jardinage, bricolage (ex des bricothèques), de jeux (ludothèques) ⇒ faire connaître les réseaux existants
 - ✓ Susciter la création de nouvelles activités (ex : location, nettoyage de langes lavables...)



Travail en 5 sous-groupes proposés (2/2)

- **Perspectives sur le développement de la tarification incitative ?**
 - ✓ Aujourd'hui le ratio Omr diminue, pourtant c'est toujours l'unique flux (avec parfois le nombre d'entrées en déchèterie) sur lequel la facturation se base... ⇒ De nouveaux modèles à tester?
 - ✓ Des territoires ont un ratio qui diminue sans passer en TI ⇒ la TI, une condition sine qua non pour la réduction des déchets ?

- **Quelles pistes d'actions pour réduire les apports en déchèteries ?**
 - ✓ Quel impact du contrôle des accès ?
 - ✓ Quel impact du choix des collectivités vis-à-vis de l'accueil des professionnels en déchèteries ?
 - ✓ ..

Restitution / conclusion



Votre interlocuteur : Nadège Loste / Virginie Lledo

Tél. : 02 40 48 94 80

Mail : n.loste@inddigo.com

www.inddigo.com



DEPUIS
1986

